

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE REMBOURSEMENT DE TRANSPORT EN COMMUN

Procédure à suivre :

Vous devez remplir le formulaire ci-joint et l'adresser au secrétariat du COS pour une 1ere demande.

Demande de renseignements à remplir par l'agent

NOM et PRENOM de l'adhérent :

.....

Adresse Personnelle :

.....

Adresse Professionnelle / Direction / Service :

.....

.....

Mode de transport :

BUS AGGLOMERATION

BUS DEPARTEMENTAL

TRAIN

(a) barrer la mention inutile

Le secrétariat du COS adresse chaque mois la liste des demandes à la DGA / FRHJ pour validation.

POUR RENOUELER VOTRE CARTE DE TRANSPORT EN COMMUN

- *Vous avez une carte de transport « agglomération »*
 - Vous devez prendre votre abonnement annuel SANKEO et adresser au secrétariat du COS, la photocopie de la facture
- *Vous avez une carte de transport « départemental »*
 - Vous devez vous rendre à la Direction des Transports – Immeuble Groupama –
 - Vous devez envoyer une photocopie du billet au secrétariat du COS pour remboursement.
- *Vous prenez le train SNCF*
 - Vous devez acheter votre billet à la gare
 - Vous devez envoyer une photocopie du billet au secrétariat du COS pour remboursement.

Merci de transmettre ce message aux agents qui n'ont pas la messagerie